

Mission Permanente de la  
République du Mali à Genève

Ambassade de la République du Mali  
Auprès de la Confédération Helvétique

REPUBLIQUE DU MALI  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



## AVIS AUX RESSORTISSANTS MALIENS EN SUISSE

En application des dispositions de l'article 41 de la Loi N° : 2016-048 du 17 octobre 2016, modifiée par la Loi N° : 2018-014 du 23 avril 2018, portant Loi électorale, les travaux de la Commission administrative chargée de la révision annuelle de la liste électorale ont débuté à la Mission permanente du Mali à Genève (MPMG) le 1<sup>er</sup> octobre 2021 et s'achèveront le 31 décembre 2021.

Cette révision concernera la liste des citoyens en âge de voter et figurant dans la base de données biométriques de l'état civil avec leurs photos ainsi que leurs empreintes digitales et dont la liste, établie par la Délégation générale aux Elections, servira de support aux travaux de la Commission.

Pour toutes informations complémentaires, les ressortissants maliens résidant en Suisse sont invités à s'adresser à l'Ambassade, Mission permanente du Mali, sise Route de Pré bois 20, 1215 Genève, Ascenseur G, tél. : +(41)22 710 09 60 ; Email : mission.mali@bluewin.ch

La MPMG sait pouvoir compter sur la bonne compréhension de tous.

Fait à Genève, le 21 octobre 2021

**L'Ambassadeur,**

**Représentant permanent**

**Mamadou Henri KONATE**  
**Officier de l'Ordre national**